
COMPTE RENDU

CONSERVATION GENETIQUE

- ANNEE 2018

I. LA CONSERVATION GENETIQUE AU CRIEPPAM

II.1. OBJECTIFS

- Mettre en conservation génétique du matériel génétique sélectionné ou ayant participé à des travaux de sélection. Ce sont des espèces étudiées par le CRIEPPAM et cultivées dans le Sud Est de la France.
- Implantation, entretien et renouvellement, sur la station du CRIEPPAM à Manosque, de tous les clones de lavande, lavandin, sauge officinale, hysope, romarin, origan, thym et immortelle
- Ce travail se fait en complément de celui du CNPMAI, afin notamment d'avoir deux lieux de conservation pour les espèces les plus importantes.

II.2. MATÉRIEL ET MÉTHODES

Le choix des espèces ou genres botaniques prioritaires à étudier émane des professionnels de la filière PPAM française.

L'acquisition du matériel végétal se fait soit :

- par échanges, prospections et conservation du matériel végétal issu des essais de comparaison clonale.
- par doublement de la conservation génétique de certaines espèces avec le CNPMAI.
- par récolte de clones chez des producteurs.

Toutes les espèces excepté les lavandes sont conservées en extérieur en plein champs. La conservation se fait uniquement à partir d'individus multipliés par bouturage. Chaque variété est implantée entre dix à vingt exemplaires.

II. RÉSULTATS ET DISCUSSIONS



CRIEPPAM

L'ensemble des clones conservés est recensé dans les tableaux 1 à 9.

Au total par espèce :

LAVANDE : Les 112 clones de *Lavandula angustifolia*, sont en place sous serre avec filet Insectproof sur les terrains de la station expérimentale du CRIEPPAM. Cinq clones ont été bouturés au printemps 2018, afin de les implanter en souche traditionnelle qui permet de conserver un réservoir génétique non généré pour la filière plants sains.

LAVANDE-CLONALE			
C11= Matheronne	<u>NEO--TOL-99</u>	<u>LAVANDE-BLEUE</u>	<u>LIGNEES-</u> <u>MATERNELLES</u>
C18= Maillette	RR7/14= DIVA	Ruffinato	77.13-A
X2= Moriez-2	<u>NEO--TOL-2001</u>	Sacha	77.13C
BARTHEE	RJ-1515	Frisée	77.13D
B-5	<u>NEO--TOL-2002</u>	Droite	77.13E
B-7	AF-0410	Matta	C11A
TIN-3	AF-0790	D-55	C11C
TIN-4	PR-4264	134	C15/50A
<u>NEO--TOL-93</u>	AM-2240	135	Francine-F
M-77-18	AM-2608	136= Gabelle	FC12B
M-70-12	AM-3222	137	FC12E
M-77-13	EF-3180	PYM-1	FC25E
CDL-01	LB-4111	PYM-2	FC25F
C-15-50	YF-1010	1310	FC25I
D-43-33	<u>CRIEPPAM-POP-1</u>	1312	1.90A
<u>NEO--TOL-94</u>	POP-1-LR-1	1313	1.90C
AA-6.1	POP-1-LR-2	P-507	1.90E
AA-14.1	POP-1-LR-3	P-508	FC28A
AA-124.1	POP-1-LR-4	N-512	FC28F
YC-77.6	POP-1-LR-5	N-513	FC28G
BB-4.1	POP-1-LR-6	B6	FC28H
FC-7	POP-1-LR-7	<u>CA-26</u>	YC94A
FC-12	POP-1-LR-8	Francine	AA124B
FC-25	POP-1-LR-9	Pelleret-18	GB1A
FC-28	POP-1-LR-10	5.90	LAUREN26
MAZ-11.1	POP-1-LR-11	1.90	3.50A
MB-53	POP-1-LR-12		3.50B
ICBL-3	POP-1-LR-13	<u>CA-04</u>	3.50C
AA-43.1	POP-1-LR-14	F-91-5	3.50D
<u>NEO--TOL-98</u>		F-91-10	5.90C
RR-16/40			5.90D
MC-141/7			LA2
			BF4

LAVANDIN : La conservation génétique lavandin est en place avec 50 clones de diverses origines. En 2016, 28 clones issus des sélections réalisées chez des producteurs ont été arrachés suite à une forte sensibilité vis-à-vis du dépérissement. Il ne reste plus que 15 clones issus de ces sélections en parcelle de producteur. Quinze nouveaux clones issus de repérage en parcelle ont été bouturés et ont été implantés en 2018 en conservation génétique.

LAVANDIN				
<u>MAIA + DIVERS</u>	SUPER JEAN 2	BERGIER 4	S65	<u>NOUVEAU CLONES SELECTIONS 2013-2017</u>
5 = Super	SUPER ARCHANGE	BERGIER 5	S74	ABRIAL BOREL
13 = Abrial	SUPER REYNARD	BERGIER 6	C23-47.06	LAVANDIN SUPER FRED
25 = Sup x .	SUPER NOSSAGE	BERGIER 7		
36 = Ab x Mail	B110	BERGIER 9	<u>SELECTION ESSAI LAROCHEGIRON</u>	SUPER ANGELVIN
49 = Grosso	ABRIAL ARCHANGE	BERGIER 10	C3 G3 60	SUPER BERAUD HANGAR
54 = Sumian	ADA	MSR	C1 G2 41	LAVANDIN SUMIAN FRED
65 = Digne 57	SAINT HUBERT		C3 G5 126	SUMIAN BERGIER
76 = Digne 251	AZUR GEVES	<u>SELECTION EN PARCELLE D'ESSAI</u>	GROSSO B	SUMIAN AYME
	LAVANDIN BLEU	C2 G3 66	C3 G5 92	SUMIAN RAVEL
<u>TEMOINS</u>	63.3	C3 G3 137	C3 G5 91	MILESI 3
<u>GROSSO</u>		C2 G4 112	C1 G2 119	MILESI 2
GROSSO BLEU COTTA	<u>NOUVEAUX CLONES SELECTION 2011 - 2012</u>		C3 G5 95	MILESI 1
GROSSO DEMOL PAYAN	COTTA 10	<u>SPONTANES</u>	00 SS 24 18	GROSSO QUINSON
CERTITUDE	COTTA 11	S3	00 80 7 41	LAVANDIN VIERE
CERTITUDE CENDRE	ANGELVIN 1	S19	C1 G1 105	GROSSO MUTANT BURCHERI
SUMIAN	ANGELVIN 3	S20	00 J 01	LAVANDIN GROSSO BLANC
SUMIAN CENDRE COTTA	BERGIER 1	S21	C1 G2 22	
SUPER	BERGIER 2	S25	C3 G5 85	
SUPER CHANU	BERGIER 3	S49		

SAUGE OFFICINALE : les 14 clones de sauge officinale sont toujours présents sur les terrains de la station expérimentale du CRIEPPAM. Les clones qui devaient être bouturés durant l'été 2016 ne l'ont pas été, car avec la présence de très nombreux re-semis le bouturage ne pouvait pas être réalisé. Les clones ont été bouturés au printemps 2017 et plantés au printemps 2018. Malheureusement, certains plants avaient subi une attaque de pucerons ce qui les a affaiblis puis une fois implantés, certains ont été grignotés par les lapins. Il y a donc eu beaucoup de pertes pour certains clones comme S.O doudon 3,4, 5 et 93.278.02. Celles-ci seront rebouturées en 2019 (Tableau 1)

Tableau 1 : Liste des clones de sauge officinale

SAUGE OFFICINALE		
93 260 01	93 308 01	S.O DOUDON 3
93 278 02	93 338 01	S.O DOUDON 4
93 280 07	<i>Salvia Lavandufolia</i> Miguel	S.O DOUDON 5
93 300 02	S.O DOUDON 1	S.O DOUDON Petite feuille
93 300 08	S.O DOUDON 2	

ORIGAN : 26 clones d'origan grec, dont 10 clones (ORIG-03-1 à 10) issus de la population BOLIER (Tableau 2).

Tableau 2 : Tableau de la liste de clones d'origan

ORIGAN		
93 252 03	94 260 27	ORIG-03-4
93 252 09	94 262 40	ORIG-03-5
93 252 13	VOLTZ	ORIG-03-6
93 262 11	BOLIER	ORIG-03-7
93 266 02	NINA	ORIG-03-8
93 266 11	ORIGAN BLEU	ORIG-03-9
94 000 96	ORIG-03-1	ORIG-03-10
94 000 97	ORIG-03-2	CARVA
94 254 12	ORIG-03-3	

HYSOPE : 6 clones d'hysope (sélection CNPMAI) (Tableau 3).

Tableau 3 liste clones d'hysope

HYSOPE		
277-01	93 358 06	94 179 01
334-07	93 338 10	94 133 02

IMMORTELLE : les 14 clones d'immortelle d'Italie (dont 4 clones issus d'une sélection du CNPMAI, et 10 clones sélectionnés dans une parcelle chez un producteur pour leur tolérance à la chlorose ferrique.) sont présents sur la station du CRIEPPAM (Tableau4).

Tableau 4 : liste clones d'immortelles en conservation

IMMORTELLE		
<u>Clones CNPMAI</u>	<u>Sélection CRIEPPAM</u>	IC 6
11-1-10	<u>2014</u>	IC 7
11-3-15	IC 1	IC 8
10-1-15	IC 2	IC 9
8-1-16	IC 3	IC 10
	IC 4	
	IC 5	

THYM : 17 clones de thym (dont 4 sélections de l'Italie, 2 clones issus de populations du Var, et 7 issus de Carvalia), ainsi que 2 populations et 1 clone d'Espagne (*Thymus mastichina*).

20 clones ont été rajoutés en 2014 : 15 issus d'une sélection de 2009 dans une population du Var, 4 récupérés au CNPMAI et 1 de la chambre d'agriculture de le Drôme (Tableau 5).

Tableau 5 :liste des clones de thym conservés

THYM		
	<u>Sélection population Var 2009</u>	<u>Nouveaux clones 2014 (CNPMAI)</u>
T-07-4		
T-07-9		
T-07-10	T-09-02	91-1-06
T-07-11	T-09-08	42-2-01
T-07-14	T-09-12	38-1-06
T-07-19	T-09-13	T36
T-09-7	T-09-16	
T-09-11	T-09-17	<u>CA 26</u>
Pop Pat	T-09-20	5.55
Thym citron	T-09-23	
A29	T-09-30	
A41	T-09-31	
B1	T-09-32	
B23	T-09-33	
Poly 2010	T-09-37	
Thymus Mastichina	T-09-43	
	T-09-53	

ROMARIN : 10 clones de romarin (Tableau 6)

Tableau 3 : liste des clones de romarins conservés

ROMARIN	
NONZA	MAI 8
FARINOL	MAI 4
VOLTZ SPINDLER	VAU 3
SUDBURRY BLUE	SLT
MAI 12	RLP

III. CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES

La conservation génétique actuelle de l'ensemble des espèces a été installée entre 2011 et 2014. La conservation génétique vieillit et l'on remarque que de nombreux clones dépérissent rapidement. Il a donc été décidé en 2019 de faire un état des lieux de la conservation des espèces et d'effectuer le rebouturage de tous les clones conservés afin de renouveler la conservation génétique dans son intégralité.